



Formation sécurité incendie

La mise en sécurité (évacuation) dans les ERP de type U et J

OBJECTIFS

- Connaitre l'objectif d'une évacuation
- Maîtriser les principes de mise en sécurité incendie dans un ERP du type J ou U
- Être capable d'appliquer les consignes de sécurité de l'établissement (ERP J ou U) et plus particulièrement le principe de l'évacuation des résidents par transfert horizontal avant l'arrivée des secours
- Réaliser des exercices pratiques ayant pour thème l'évacuation des résidents par transfert horizontal avant l'arrivée des secours
- Acquérir les connaissances relatives à l'exploitation du Système de Sécurité Incendie de catégorie A
- Acquérir les connaissances relatives à l'accueil des secours extérieur (lecture de plan d'intervention, identification des arrêts d'urgences, comptage des résidents ...)

MODALITE D'ENCADREMENT

Le formateur devra détenir la qualification SSIAP 1 ou PREV 1 au minimum ou équivalence (à jour de maintien de Connaissances).

LIEU DE FORMATION

Dans les locaux de l'entreprise.

PARTICIPANTS

Ensemble du personnel soignant, administratif et techniques des ERP du type J ou U.

DUREE / HORAIRES DE LA FORMATION

Une durée de 3 heures 30 minutes.

La formation s'effectue sur une demi-journée (matin ou après-midi).

PREREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

MÉTHODES

Alternance d'exposés, d'exercices pratiques et d'apprentissage des gestes.

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Powerpoint et vidéo, machine à fumée.

EQUIVALENCE

Pas d'équivalence sur cette formation.

TARIFS

Sur devis.

ÉVALUATION

Aucune évaluation, attestation de présence

REFERENCE REGLEMENTAIRE

Règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux ERP

- Art. MS 51
- Art. J 3 / Art. U 8
- Art. J 35 / Art. U 43
- Art. J 39 / Art. U 47

Code du travail

- Art. R4227-39

PLAN DE FORMATION

Partie théorique :

- ✓ Les règles de l'évacuation en type U et type J :
 - La mise en sécurité incendie des résidents
 - le compartimentage et le désenfumage.
- ✓ L'organisation de l'évacuation :
 - l'évacuation des personnes mobiles.
 - les caractéristiques du point de rassemblement.
 - le transfert horizontal des résidents.

Partie pratique :

- ✓ Visite de l'établissement :
 - parcours et évaluation du compartimentage (porte coupe-feu).
 - repérage et évaluation du désenfumage.
 - repérage et évaluation du potentiel calorifique (stockage dans les escaliers, dans les circulations...)
 - principe de fonctionnement du SSI :
- ✓ Exercice de transfert horizontal :
 - déclenchement du SSI (DAI et DM) et de ses asservissements.
 - transfert horizontal au moyen de couverture ou de lit.

CONCLUSION :

Synthèse et bilan de la formation.